

## **Rwanda : Un dictateur anglophone, Chef d' Etat recherché par la justice française, rompe définitivement avec la Francophonie !**

« Une fois n'est pas coutume », dit un Proverbe. Mais une fois, deux fois... peuvent être une coutume agaçante, voire gênante. En effet, quand le Rwanda francophone(1) reffrappe à la porte du Commonwealth et surtout, quand il s'agit des aberrations d'un « dictateur anglophone » qui, en solitaire, force la main des Etats membres d' une « Association, créée après la première Guerre Mondiale pour rassembler autour des mêmes valeurs, les pays ayant fait partie de l'ancien Empire britannique (anciennes colonies ou protectorats », cela peut être très embarrassant sur ce terrain glissant de la politique européenne en général, et de la diplomatie anglo-saxonne en particulier. Mais la démarche ne serait si choquante dans la mesure où un autre pays africain « lusophone », le Mozambique, ex-colonie portugaise (2), y a adhéré en 1995. Au fond de la démarche du président Paul Kagamé qui se croit au-dessus des lois, exerçant un pouvoir violent avec une assurance insolente, c'est le risque que le Rapport d'Enquête du Juge français Jean Louis Bruguière, pourrait dessiner quant aux contours d'une nouvelle géopolitique dans une région où l'assassinat et les meurtres en tout genre sont considérés comme une pratique politique normale.

Ironie de l'Histoire! La France a aussi failli faire partie du Commonwealth en 1956, suite à un projet de Guy Mollet proposé au Premier ministre britannique, alors Anthony Eden. Le projet envisageait également la fusion des deux pays ! Pour ceux qui ont encore de la mémoire, le Rwanda a été, d'1899 à 1912, un protectorat allemand. En 1916, la Belgique a occupé le Ruanda-Urundi, territoire englobant le Rwanda et le Burundi sous mandat de la Société des Nations. Si le système d' « indirect rule » ou « gouvernement indirect » adopté par les Allemands fut maintenu, dans les deux petits pays, la « germanophonie » n'a pas, au contraire résisté à la « francophonie belge ». Depuis, le Rwanda et le Burundi sont devenus des pays francophones.

Tout a basculé dès le premier Octobre 1990. Des guérilleros tutsis anglophones, militaires de l'armée d'un pays voisin, l'Ouganda anglophone, ont lancé, à partir de ce même pays, une guerre sanglante contre le Rwanda francophone. Les guérilleros rwando-ougandais, membres du Front Patriotique Rwandais (FPR), émanation de la Nationale Resistance Army (NRA) du Chef militaire Museveni, furent parrainés par ce dernier ex-guérillero anglophone lui-même. Il était alors Président en Exercice de l' OUA, actuelle Union Africaine (UA). Quatre ans de conflit armé foudroyant ! La suite, on la connaît ! Au perchoir du pouvoir depuis Juillet 1994, l' ex-guérillero Paul Kagamé est à couteaux tirés avec la France accusée d' avoir combattu aux côtés de l'Armée d'un Président profrançais, le Général Major Juvénal Habyarimana. Empêtré dans une profonde crise politique et diplomatique avec la France, le tyran Paul Kagamé chercherait-il refuge dans l'espace anglophone? Espère-t-il recapitaliser les appuis militaires, politiques et diplomatiques dont il a bénéficié du monde anglophone pour chasser du Rwanda un régime catalogué trop francophile? Collé comme du papier à son parrain ougandais, Yoweri Museveni dans son rôle de « gendarme » des intérêts anglo-saxons en Afrique Centrale, il y a lieu de parier qu'en mémoire de leurs affrontements violents à Kisangani sur le territoire de la République Démocratique du Congo pour le contrôle des champs aurifères et diamantifères, leurs retrouvailles sur ce terrain glissant de la diplomatie anglo-saxonne ne soient un trompe-l'œil.

Mais cette fois -ci, la tentative du dictateur rwandais serait peut-être la bonne, malgré la crise de valeurs et de confiance que son régime traverse. L'adhésion du Rwanda au Commonwealth, c'est infiniment vraisemblable! Mais, on le sait... Paul Kagame est, qu'on le

veuille ou non, l'un de ces tyrans africains qui sèment la terreur militaire. Certains « Spécialistes européens de la Région des Grands Lacs », qui l'ont suivi, voire appuyé, dans son maquis politico- militaire sanglant, jusqu' à son avènement au pouvoir dans la douleur du génocide et la violente agonie permanente des Peuples de l' Afrique Centrale, le classent parmi les « plus grands criminels africains encore vivants et au pouvoir ». Ce label de mauvaise qualité exclurait ,d'office, le Rwanda, d'une éventuelle intégration au sein d'une Communauté qui fait du respect strict des Droits de l'Homme d'une part, de la démocratie, de l'Etat de droit et de la « bonne Gouvernance » d'autre part, son cheval de bataille dans le monde entier. Ce seul et unique critère de jugement moral et démocratique exclut le dictateur anglophone, de sa course folle vers l'intégration du Rwanda au sein d'une Organisation des Etats indépendants et souverains faisant allégeance à Sa Majesté la Reine d' Angleterre, Elisabeth II. L'ex-guérillero « Inkotanyi » se perd dans les méandres politiques et diplomatiques. Traqué par la justice française, il est encombrant. Il ne fait pas honneur à l'idée dont se font certains champions du droit, dont la Grande Bretagne, au sujet de la « renaissance africaine ».

Le pays de Sa Majesté britannique n'ignore pas que « la guerre d'agression » contre le Rwanda a conduit le Peuple Rwandais dans une véritable catastrophe humanitaire. Une violente tourmente s'est installée pour durer le temps que durent les montagnes. Tutsi, Hutu et Twa en furent des victimes. A certains moments, les uns plus, les autres moins! Et au bout du compte, ce fut le calvaire pour tous! L'attentat du 6 Avril 1994 a permis au chef des guérilleros du FPR de relancer les hostilités en contravention de l'esprit des Accords de paix. Toutes les trois composantes socio-ethniques, Hutu, Tutsi et Twa, furent ensemble, le point de mire. Depuis lors, la composante ethnique hutu est seule globalement stigmatisée comme « génocidaire ». A l'opposé des fameux « *hutu modérés* » qui accordent à la dictature un semblant de crédibilité, les « extrémistes hutu » sont victimes d'un voyeurisme médiatique. Celui-ci ne répond qu'à un seul un registre: l'émotion pour consommation internationale. L'appel à l'émotion destiné à un public international et aux politiciens ignorants, a détrôné l'appel à la raison et au bon sens. Mais la vérité n'est plus à découvrir. Il reste à coincer tous les criminels pour les traîner devant le prétoire. La dictature de l'émotion, comme arme essentielle pour éradiquer l'impunité, fait plus de dégâts humains. Il faut promouvoir sans délais une justice nationale et internationale pénale, susceptible de mettre fin à l'impunité des ex-guerrilleros devenus des hommes et des femmes politiques et d'Etat.

A l'avantage du dictateur et de son clan, la Justice Internationale rend une justice sélective et discriminatoire qui confère aux criminels du FPR, rébellion et régime, une impunité automatique comme si des centaines de milliers de Rwandais tués et assassinés par le FPR ne sont pas dignes de la protection internationale. Au moment où ses concitoyens rescapés souffrent de l'arbitraire, meurent de faim et sont victimes de tortures et de persécutions en tout genre, devant une Humanité indifférente, le dictateur rwandais a, en Décembre 2006, séjourné à Londres. Il a été reçu par plusieurs hautes Personnalités politiques dont la Reine Elisabeth dont il a serré la main. Le casting diplomatique soulève certainement d'innombrables questions de la morale en politique internationale. Lors de cette sa visite à Londres, Paul Kagamé a renouvelé ses attaques fracassantes contre la France dont les soldats sont accusés d'avoir participé à la guerre, aux côtés des ex-« forces Armées rwandaises qui ont perpétré le génocide de 1994 ». Ce n'est pas par hasard si la visite de Paul Kagamé au Royaume Uni, est intervenue au moment où le juge antiterroriste français venait de déposer au Parquet de Paris des mandats d'arrêt internationaux contre les plus proches collaborateurs d'un chef militaire et impitoyable qui traîne dans son placard de conscience des millions de cadavres de hutu rwandais, burundais et de citoyens congolais, tous tombés sous les bombes et les mitrailles de l'Armée Patriotique Rwandaise (APR). L'opinion internationale se

rappelle que la victoire militaire du FPR sur tout un peuple qui avait horreur de la rébellion tutsie, FPR, a, d'une part drainé vers le Rwanda des exilés tutsi parlant, comme les maquisards eux-mêmes, l'Anglais, et chassé du pays des millions de paysans hutu étiquetés « francophiles » d'autre part. Le Chef de guerre, une fois devenu Chef d'Etat, a imposé l'Anglais comme langue rivale au Français dans une Afrique Centrale dont la Langue de Molière est, depuis les indépendances, une langue officielle cohabitant avec la Langue de Shakespeare. Le dictateur rwandais a monté aux créneaux, quand le Juge antiterroriste français l'a soupçonné comme architecte et auteur de l'attentat du 6 Avril 1994 qui a coûté la vie aux deux Chefs d'Etat francophones et francophiles, le Rwandais Juvénal Habyarimana et le Burundais Cyprien Ntalyamira.

Quand la vérité sort de l'œil du cyclone et lui saute aux yeux, un tel dictateur traqué par des super-flics spécialistes du « terrorisme internationale », ose se déplacer en catimini dans une capitale occidentale du Commonwealth, c'est qu'il y a toujours anguille sous roche. Les motifs de ce voyage ont relancé plusieurs hypothèses. Le mobile fut d'abord, lobbyiste! A l'aube de l'année 2007 propice à un examen de conscience, face aux assauts de la justice française, Paul Kagamé fut obligé d'ignorer le Sacre à Kinshasa du Président élu Joseph Kabila en République Démocratique du Congo, pays voisin du Rwanda « non invité » aux cérémonies de prestation de serment. C'est un véritable camouflet infligé au tyran rwandais. Ce geste inamical est un signal fort.

Paul Kagamé a pris son bâton de pèlerin pour un séjour dans la Métropole de l'anglophonie, non seulement pour quémander l'adhésion du Rwanda au Commonwealth, mais aussi et surtout pour négocier « l'extradition de quatre ressortissants rwandais hutu présumés génocidaires » et exilés au Royaume Uni. Rien n'obligeait à écarter cette dernière hypothèse, comme une priorité sur l'agenda du président rwandais. Elle fut même la plus probable. Aussitôt dit aussitôt fait. Les « présumés coupables » mis aux verrous, attendent la suite que les autorités judiciaires britanniques réunies le 28 janvier 2007 vont donner à la requête déposée par les autorités rwandaises. Le président rwandais poursuivi par la Justice française peut déjà dormir sur ses lauriers. Un temps soit peu ! Le Juge antiterroriste Bruguière a recommandé de poursuivre M. Kagamé devant le Tribunal Pénal International pour le Rwanda (TPIR), qui siège à Arusha. Mais le dictateur rwandais qui nie toute implication dans l'attentat, a affirmé à la BBC qu'il soutiendrait une enquête indépendante, menée par une tierce partie. Ce revirement ne serait-il pas un geste de désespoir ? Jouerait-il aux prolongations? Il sait en effet, qu'après son septennat qui expire en 2010, il pourra se représenter à la magistrature suprême de son pays et que, entre-temps, le TPIR aura fermé ses portes en 2008.

Mais qu'on se le dise! L'Etat au Rwanda et sa justice sont militaro-politiques. Si les trois « présumés » étaient extradés, le sort qui les attend ne peut qu'être cruel. Ils ne seront pas condamnés à mort. Suite aux protestations des abolitionnistes contre les exécutions publiques à Kigali en 1998, de 22 condamnés à mort, l'Etat rwandais a décrété un moratoire. Depuis, la peine capitale n'était plus appliquée. Mais d'aucun sait que des « présumés coupables » sans dossiers, sont condamnés à vie après des parodies de procès et meurent de « mort naturelle », dans les couloirs de la mort, embouteillés de centaines de milliers de détenus. Ce n'est donc pas un hasard si la dictature prépare en hâte et contre l'opinion « des rescapés tutsi du génocide », une loi sur l'abolition de la peine de mort.

C'est aussi dans ce contexte de crise morale et humanitaire profonde que le Rwanda vient de poser pour la deuxième fois, sa candidature au Commonwealth. Cette démarche d'un Etat

voyou et criminel de son Peuple, n'est pas par conséquent fortuite. Le Rwanda du tyran est à couteaux tirés avec la France. Par cette démarche, il se met à espérer. Le prochain Sommet se tiendra en effet, en Novembre 2007 à Kampala en Ouganda, son pays d'adoption. L'ex-guérillero ougandais Museveni a créé Kagamé. Il l'a conduit au perchoir du pouvoir à Kigali dans la douleur du génocide. Le soutien est donc garanti pour replâtrer les blessures laissées par l'affrontement de leurs armées à Kisangani en terre congolaise pour le contrôle des ressources minières. Le lobby anglophone sera mis à contribution pour faire à la France et à la Francophonie, son pied de nez. Mais le Commonwealth n'est pas un passe-droit. L'association ne reçoit, ni ne ménage n'importe quel dictateur! Robert Mugabe, Président du Zimbabwe anglophone en est temporairement exclu. Et ce pour, plusieurs raisons ! L'ancien « dictateur rouge », l'éthiopien Mengistu Hailé Mariam condamné à mort in absentia par la justice de son pays bénéficie au Zimbabwe, de l'hospitalité du le président Robert Mugabe auquel l'opinion internationale rapproche la liberté et de l'impunité dont jouit Mengistu Hailé Mariam sous-couvert de l'hospitalité tout à fait africaine. Robert Mugabe n'est pas un chef d'Etat ingrat. Il n'oublie pas les appuis dont le Peuple zimbabwéen a bénéficié du régime Mengistu pour se défaire des chaînes du colonialisme et de l'esclavagisme. Au fond aussi, ce sont aussi les terres riches retirées aux riches propriétaires Blancs, frères de sang de l'ancien premier Ministre Ian Smith(3), présumés « alliés contre nature » de l'opposition démocratique zimbabwéenne, qui seraient à la base du contentieux entre le régime du Président Robert Mugabe, le Commonwealth et Londres. Pour mémoire, le Président Zimbabwéen a participé pour la première fois, au Sommet franco-africain de Biarritz en Novembre 1994. Il s'est montré « plus francophile que les francophones ». Au même moment, « l'homme fort de Kigali », Paul Kagamé non invité au Sommet, donnait un avant-goût de ses déclarations francophobes.

Le Rwanda piétiné sous la botte des ex-guérilleros anglophones, incapables de se transformer en démocrates, veut se couvrir du manteau anglophone pour résister à la « tutelle » de la France et de la francophonie. Le président Paul Kagamé étant l'un des responsables des pires violations des droits de l'homme dans le monde, il serait démentiel que sa « dictature dure » ait un siège parmi les vieilles démocraties du monde. La dictature affame la population et intimide son opposition politique en la persécutant. Elle ne devrait pas jouir du privilège exceptionnel de prendre la parole dans l'arène du Commonwealth. Il faut le marteler. Le pouvoir violent de Kigali n'a pas la faculté de juger de la situation des droits de l'homme dans d'autres pays. Cet exercice est à cœur de la Commonwealth qui devra examiner la candidature du Rwanda. Mais, au juste, si le Rwanda était agréé, à qui serait la faute? Qui est responsable d'avoir mis au perchoir du pouvoir un guérillero ensanglanté qui, après s'être fait précipiter Président de la République dans une élection contestée et contestable, est frappé d'un mandat d'arrêt international? La réponse est : *PERSONNE*; me dira-t-on! L'onction des urnes a-t-elle effacé les crimes contre la paix et contre l'humanité ? Il n' y a plus démentiel que ça !

Mais, il y a plus démentiel encore. Qui est responsable du carnage des paysans hutu dans le Nord du Rwanda, de plus de trois cent cinquante milles (350.000) déplacés hutu jusqu'aux portes de la capitale rwandaise Kigali, de plus ou moins 10.000 déplacés de guerre à Kibeho (dans le Sud du Rwanda)? Qui a exterminé les Evêques catholiques et de nombreux religieux rwandais et expatriés au Rwanda? Qui a exterminé plus quatre cents milles (400.000) réfugiés hutu dans les camps du Kivu? Des milliers d'autres furent exterminés dans les camps en Tanzanie et au Burundi. Là, la réponse est facile à proposer. C'est le chef militaire Paul Kagame et son armée tutsie! Ces « *hécatombes patriotiques* », considérés comme des « *succès militaires* » sont classés dans les oubliettes de la mémoire égarée. Les chefs militaires de la sous-région et en particulier le souverain ougandais, Yoweri Museveni, hôte du prochain Sommet du Commonwealth, n'en ont cure!

Le Commonwealth serait-il devenu un dépotoir des dictateurs? Non! Mais Il devrait être vigilant pour se protéger contre toutes les tentatives des réseaux du crime organisé, qui sévissent en Afrique Centrale pour l'infiltrer. Mais ce n'est plus un secret pour personne. Les Leaders mondiaux des démocraties occidentales sont habitués à vivre, côte à côte, avec des dictateurs qu'ils ont installés au pouvoir. Ces derniers leur servent de « gendarmes » de leurs intérêts géostratégiques, supérieurs aux intérêts des peuples africains. En contrepartie, ces « gendarmes », faibles, inefficaces et mal aimés par leurs populations sont aux prises avec d'innombrables problèmes. Aussi doivent-ils à leurs protecteurs, le pouvoir pour jouir des immunités de fonction. Ce statut n'est pas, toutefois, éternel. C'est pourquoi, le monde consterné, observe le dictateur Paul Kagamé braillard et rompu aux méthodes d'intimidations contre la France, une puissance mondiale soupçonnée d' « *activités de stabilisatrices du régime rwandais* ». Un signal fort de fin de règne?

Les Etats du Commonwealth, donneurs de leçons en matière de démocratie, devraient prendre conscience du fait que l'avenir du Rwanda dépend, pour une bonne partie, d'eux. Leur crédibilité dilapidée en faveur d'un dictateur, ex-guérillero, ne fait que maintenir le Peuple rwandais languissant sous les bruits de botte d'une dictature dure, dans une plus profonde détresse et dans une violente agonie. On le sait! En diplomatie, et notamment en matière de coopération au développement, l'ostracisme ne produit pas de bons résultats. Aucun diplomate de bon sens ne peut s'opposer à l'adhésion du Rwanda au Commonwealth. Mais les us et coutumes de la pratique diplomatique doivent être la règle d'or. Par un changement de comportement que le Peuple rwandais souhaite de la part des membres de cette Association, celle-ci peut susciter une prise de conscience partout. L'effet dominos ferait le reste. Les membres du Commonwealth seront, peut-être, le déclic que la Nation Rwandaise attend de la Communauté internationale pour envisager, dans la sérénité, de meilleures perspectives politiques et économiques. Il ne faut pas anéantir ses minces espoirs !

Alphonse Bazigira, Journaliste Politique

(1) Depuis que Paul Kagamé, ex-guérillero rwando-ougandais est Président de la République du Rwanda, la nouvelle Constitution du Rwanda fait de l'Anglais et du Français, deux langues officielles

(2) Le Mozambique, frontalier avec la Tanzanie, le Zimbabwe et l'Afrique du Sud, est devenu le 53ème pays membre du Commonwealth en 1995

(3) En 1965, la Rhodésie du Sud s'est auto-proclamée indépendante sous le nom de **Rhodésie**. En 1970, elle devint une République. En 1979, elle retourne sous le contrôle britannique. En 1980, la Rhodésie du Sud devenue souverain après une guerre de libération a été rebaptisé **Zimbabwe**